

L'Assemblée de Dieu

1 Corinthiens 1, 1 à 9

S. Prod'hom

Dieu a permis que l'apôtre Paul fût emprisonné à Rome pour que nous eussions par écrit les enseignements contenus dans les épîtres qu'il a écrites de cette ville ; il a permis aussi que l'état de certaines assemblées nécessitât les répréhensions et les enseignements qu'il leur donna par lettre durant ses voyages. C'est ainsi que nous avons, de la part de Dieu, la Parole inspirée qui nous est nécessaire. Il y avait, dans l'assemblée de Corinthe, des désordres de tout genre : divisions, immoralité, mépris de la table du Seigneur, fausses doctrines, etc. Avant de reprendre les Corinthiens sur tous ces points, l'apôtre commence par établir ce qu'ils sont comme assemblée, et individuellement, aux yeux de Dieu, pour leur faire comprendre la gravité du mal en le mesurant d'après ce qu'ils étaient devant Dieu. Il adresse son épître à « l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, aux sanctifiés dans le Christ Jésus, saints appelés » [1 Cor. 1, 2]. Voilà ce qu'ils étaient collectivement et individuellement devant Dieu. L'Assemblée est de Dieu ; elle porte les caractères de Dieu ; elle est vue de Dieu selon les perfections qui découlent de l'œuvre de Christ. Ce n'est pas la marche de ceux qui la composent qui forme le caractère de cette assemblée ; mais leur marche doit découler des caractères de l'Assemblée elle-même. Si les caractères de Dieu ne sont pas maintenus par les chrétiens réunis dans une localité, leur rassemblement cesse d'être pratiquement une assemblée de Dieu. Il ne suffirait pas de rassembler tous les chrétiens d'une localité pour qu'ils fussent reconnus comme *une assemblée de Dieu* ; ils devraient, dans ce but, être réunis selon les enseignements divins, donnés tout spécialement dans cette épître, car elle pourrait être appelée : « La constitution de l'Église ». L'Assemblée de Dieu a existé depuis la descente du Saint Esprit à la Pentecôte ; mais, durant des siècles, les rassemblements des chrétiens n'en ont guère porté les caractères, loin de là. Ce sont des hommes qui ont pris la place d'autorité du Seigneur, se sont appropriés les charges et ont remplacé les dons par les études théologiques. Ainsi, l'Église s'est corrompue, bien qu'au milieu de cet état de choses, il y ait toujours eu des chrétiens fidèles, zélés, dévoués au Seigneur, dont un grand nombre a subi le martyre ; aussi porteront-ils éternellement la couronne de vie (Apoc. 2, 10). — Malgré la ruine actuelle de l'Église responsable, tous les croyants du monde entier en font partie et, localement, tous les croyants qui existent dans une localité. Tous les croyants qui étaient à Corinthe, à Éphèse, à Colosses ou ailleurs, constituaient l'assemblée de Dieu de ces localités, et chacune d'elles était la représentation de l'Assemblée universelle. Ce qui était vrai alors est vrai aujourd'hui, lors même que tous les chrétiens d'une localité ne se réunissent pas ensemble ; mais ces divers groupes ne portent pas les caractères de l'Assemblée de Dieu qui est une et soumise aux enseignements de son Chef, le Seigneur (Éph. 5, 24). S'il s'en trouve quelques-uns, réunis en dehors du mal moral et doctrinal, selon les enseignements de la Parole (2 Tim. 2, entre autres), ils représentent l'Assemblée de Dieu de cette localité, lors même qu'à eux seuls ils ne sont pas l'assemblée, mais n'en sont qu'une partie. Nous verrons, au chapitre 10, que c'est autour de la table du Seigneur que l'expression de l'unité de l'assemblée peut se réaliser^[1].

Il y avait donc à Corinthe une assemblée de Dieu. Le Seigneur avait dit à Paul : « J'ai un grand peuple dans cette ville » (Act. 18, 10). Mais ils avaient perdu de vue quels étaient les caractères de cette Assemblée de Dieu, c'est pourquoi ils marchaient à tant d'égards dans la souillure et le désordre. Pour les ramener à une

marche conforme à la sainteté de l'Assemblée, qui est la sainteté de Dieu Lui-même, l'apôtre s'adresse à eux en les considérant selon la position parfaite et le caractère de l'Assemblée telle que Dieu la voit. C'était le moyen le plus efficace de leur faire mesurer la distance qu'ils avaient laissé s'établir entre la qualité de l'Assemblée et ce qu'ils en réalisaient par une conduite si indigne et si « méprisante pour l'Assemblée de Dieu » (chap. 11, 22). Ainsi, leurs cœurs pouvaient être touchés pour juger ce qui était incompatible avec le caractère d'une telle Assemblée. Individuellement, nous trouvons le même principe. Ils étaient sanctifiés dans le Christ Jésus, saints par appel, et non pas devenus saints par leur conduite, ni même appelés à être saints ; mais la sainteté de la conduite doit être en rapport avec la sainteté de la position, seule mesure de la marche du chrétien, ce dont nous avons à nous souvenir !

Nous voyons dans la seconde épître que la première avait porté des fruits. Les Corinthiens avaient ôté le mal qui était au milieu d'eux, en sorte qu'en leur adressant sa seconde lettre, l'apôtre pouvait continuer de les appeler : l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe. Mais s'ils n'avaient pas jugé le mal qui leur était signalé, ils auraient perdu le caractère d'*assemblée de Dieu* dans cette ville.

La première épître s'adressait aussi, et s'adresse encore, « à tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, leur Seigneur et le nôtre » [1 Cor. 1, 2]. C'est-à-dire à tous les chrétiens où que ce soit qu'ils se trouvent. Même aujourd'hui, tous ceux qui professent le christianisme sont responsables de se conformer aux enseignements de l'apôtre. Les jugements les plus terribles tomberont sur la chrétienté parce qu'elle ne se conforme pas aux enseignements du Seigneur, tout en professant être son Église.

Après leur avoir souhaité la grâce et la paix, l'apôtre leur rappelle qu'ils ne manquaient d'aucun don de grâce pendant qu'ils attendaient la révélation de Jésus Christ. Cela encore plaçait sur leur conscience ce qu'ils avaient fait de ces dons et comment ils les employaient. Ils pouvaient mesurer ainsi d'autant plus combien ils étaient coupables, puisque Dieu leur avait donné tout ce qui était nécessaire pour une marche qui n'eût pas à craindre la lumière, quand elle sera portée sur la conduite du chrétien lors de l'apparition de Jésus Christ. Cette apparition est toujours présentée comme étant en rapport avec la responsabilité, parce que c'est alors que tout sera manifesté. Les Corinthiens avaient reçu tout ce qui pouvait les rendre pratiquement irréprochables dans ce jour-là ; mais, malgré tout, l'apôtre comptait sur la fidélité de Dieu à leur égard. Il dit : « Dieu, par qui vous avez été appelés à la communion de son Fils, Jésus Christ, est fidèle » (v. 9). On trouve encore, dans ces paroles, un appel à leur conscience et à la nôtre, car comme eux, nous avons été appelés à la communion de Son Fils Jésus Christ, notre Seigneur. Quel motif pour veiller à ce que rien dans notre marche ne soit en désaccord avec cette communion, car le Seigneur ne peut être en communion avec le mal !

Aujourd'hui encore, Dieu a donné à l'Église tous les dons nécessaires pour son édification, jusqu'au retour du Seigneur ; mais ces dons, dispersés au milieu des chrétiens divisés, ou ne fonctionnent pas à leur place, ou ne fonctionnent pas du tout, ce qui est une grande cause de faiblesse chez les enfants de Dieu. Cependant, le Seigneur prend soin des siens au milieu de la ruine, s'ils s'attendent à Lui ; et Il leur donne ce qui est nécessaire pour qu'ils soient édifiés, qu'ils puissent Lui être fidèles jusqu'à Son retour, et que l'œuvre de l'évangélisation puisse se poursuivre. Les ressources sont en Lui, le Chef de l'Assemblée, la Tête du corps.

1. ↑ Voir le traité intitulé : « La table du Seigneur ».